







Table with 5 columns: FIN COURANT, Précéd., Plus, Plus bas, etc. Rows include 5 0/0 courant, 5 0/0 emprunt 1847, etc.

Table with 6 columns: AU COMPTANT, Hier., Auj., AU COMPTANT, Hier., Auj. Rows include Saint-Germain, Paris à gauche, Paris à droite, etc.

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES ORLÈANS.

PORTIONS DE TERRAIN.

Etude de M. LESIEUR, avoué à Paris, rue d'Antin, 19. Adjudication en l'audience des saisis immobilières du Tribunal civil de première instance de la Seine, séant au Palais de Justice, à Paris, le jeudi 30 août 1849, deux heures de relevé.

Composé uniquement de nouveautés joués par Derval, Sainville, Grasset, Hyacinthe, Amant, le spectacle du Théâtre Montansier excite une curiosité bien naturelle. — Aux Variétés, les Caméléons, le grand succès du jour.

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES.

350 OBLIGATIONS À 1250 FR.

Vente judiciaire en vertu de deux jugements du Tribunal de commerce de la Seine, en l'étude et par le ministère de M. DE MADRE, notaire à Paris, rue Saint-Antoine, 205, le samedi 8 septembre 1849, en un seul lot.

SPECTACLES DU 28 AOUT.

THÉÂTRE DE LA RÉPUBLIQUE. — Don Juan d'Autriche. OPÉRA-COMIQUE. — Le Toréador. THÉÂTRE-HISTORIQUE. — D'Harmant.

TABLE DES MATIÈRES DE LA GAZETTE DES TRIBUNAUX. Par M. VINCENT, avocat. PRIX : 6 FRANCS.

On s'abonne à Paris :

RUE DE PROVENCE, 5.

On s'abonne en province chez tous les Libraires et directeurs de Messageries. On peut gagner un magnifique service d'argenterie sortant des ateliers d'Odéon, de 70,000 FRANCS.

LE FOYER DOMESTIQUE

JOURNAL DE LA FAMILLE. Contenant les matières suivantes : POUR LES PÈRES, revue politique et commerciale, etc.

Gros lots que peuvent gagner les abonnés.

Au moyen du billet de série de CINQ numéros que nous leur donnons en prime, d'abord le service d'argenterie dont la valeur comme poids est de 50,000 FRANCS.

MANUFACTURES DE GLACES.

Verres à vitre, Cristaux et Gobeletteries, rue de Jéricho, 3, à Bruxelles. L'administration a l'honneur d'informer les porteurs d'actions de la Société, qu'ils peuvent recevoir à partir de demain, à la caisse de la Société à Bruxelles, ou chez MM. Mallet frères et C, banquiers, rue de la Chaussée-d'Antin, 13, à Paris, le montant des coupons d'intérêts de l'exercice échu au 30 juin dernier.

AVIS AUX VOYAGEURS.

MAISON MEUBLÉE À PARIS. Cité d'Orléans, boulevard Saint-Denis, 18. JOLIES CHAMBRES. dans les prix de 20, 30 et 40 francs par mois. — Petits et grands APPARTEMENTS depuis 50 fr.

Convocations d'actionnaires.

MM. les actionnaires des charbonnages de Ste-Gécelle et de Saint-Saraphin-sur-Quarignon (Belgique), sont priés de se trouver à la réunion annuelle qui aura lieu à Lille le 15 septembre prochain, à six heures et demie du soir, dans un des salons de M. Lalubie, place du Théâtre à Lille.

Vente de Fonds.

Le 27 août 1849, le sieur BRANCHE a vendu son fonds de commerce de bois et charbon, qu'il exploite à Paris, rue Monthezon, 33, au sieur COUTAREL, demeurant rue de l'Hôtel-de-Ville, 86, pour le prix convenu entre eux.

Maladies secrètes.

C'ALBERT. Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de botanique, honoré de médailles et récompenses nationales.

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1849, dans les PETITES-AFFICHES, la GAZETTE DES TRIBUNAUX et LE DROIT.

SOCIÉTÉS.

Suivant acte fait double et sous seings privés, à Paris, le 14 août 1849, enregistré, M. Siméon-Xavier LECONTÉ, demeurant rue Richelieu, 34, et M. Napoléon-Eugène LECONTÉ, demeurant rue Ste-Anne, 13, ont reformé la société qui existait entre eux pour l'exploitation d'un établissement de marchands tailleurs.

CONCORDATS.

De dame VEUVAUVILLERS, bijoutière, bouli des Italiens, 17, le 1er septembre à 11 heures (N° 912 du gr.). Du sieur BOULAN (François-René), directeur du bureau des nourrices, rue Madame, 2, le 1er septembre à 3 heures (N° 377 du gr.).

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES.

Messieurs les créanciers du sieur RIVIERE (Piero-Louis), md de vins, rue Fontaine-au-Roi, 14, sont invités à produire leurs titres de créances avec un bordereau, sur papier timbré, indiquant des sommes à réclamer dans un délai de vingt jours, à dater de ce jour, entre les mains de M. Claverty, marchand St-Honoré, 21, syndic, pour, en conformité de l'article 492 du Code de commerce, être procédé à la vérification et admission des créances, qui commencera immédiatement après l'expiration de ce délai (N° 695 du gr.).

CONVOICATIONS DE CRÉANCIERS.

Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers : Du sieur TETAZ (Henri), md de vins, bouli Rochecouart, 58, à Montmartre, le 1er septembre à 1 heure (N° 294 du gr.).

TRIBUNAL DE COMMERCE.

Etude de M. SCHAYÉ, agréé, rue de Faurbourg-Montmartre, 10. D'une somme arbitraire rendue par M. Eugène Lefebvre, Martin Leroy et Blanchard, arbitres-juges, le 10 août 1849, enregistrée et revue de l'ordonnance d'exéquatur de M. le président du Tribunal de commerce de la Seine, en date du 14 du même mois, aussi enregistrée.

CONVOICATIONS DE CRÉANCIERS.

De dame COLOMBEL, bouchère, faub. St-Martin, 17, le 1er septembre à 11 heures (N° 908 du gr.). Du sieur DEVERCY, négociant, rue Richelieu, 55, le 1er septembre à 1 heure (N° 870 du gr.).

VERIFICATIONS ET AFFIRMATIONS.

De dame COLOMBEL, bouchère, faub. St-Martin, 17, le 1er septembre à 11 heures (N° 908 du gr.). Du sieur DEVERCY, négociant, rue Richelieu, 55, le 1er septembre à 1 heure (N° 870 du gr.).

Décès et Inhumations.

Du 24 août 1849. — Mme Digby, 41 ans, rue de la Paix, 8. — Mme Desmaisons, 25 ans, avenue Châteaubault, 25. — M. Bar, 65 ans, rue de la Fontaine, 29. — M. Groujeau, 29 ans, rue de Grammont, 5. — M. Gaveau, 45 ans, rue Portefoin, 10. — Mme M. Bougier, rue de la Cerisier, 13. — Mlle Gatois, rue Geoffroy Lesclapart, 1. — Mlle Gatois, 6 ans, quai de l'Horloge, 7.